

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	23410299_LesDiablerets_Corbaz14
Version	1
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	10.11.2023
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Francisco Marques Dominique Massarutto
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland

Bâtiment

Objet	Chalet Schaffner
Année de construction du bâtiment	avant 1991
Bien-fond / Parcelle	2236
ECA	1699
Adresse	Chemin de la Corbaz 14 1865 Les Diablerets

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	iMoulet Architecture Sàrl Madame Isaline Parisod Rue de la Gare 12 1865 Les Diablerets
----------------------	--

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	5
Situations dangereuses	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Autre	15
Remarques générales	16
Annexe 1	17
Plans et localisation des éléments	17
Annexe 2	28
Rapport d'analyse Amiante	28
Annexe 3	31
Grilles d'évaluations des risques	31

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne le chalet au complet. D'autres éléments d'utilisation propre aux occupants peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devront faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de contrôler la présence de polluants de construction.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans le chalet. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), ainsi que selon l'article 103a Diagnostic amiante de la LATC de juin 2010 et ses directives d'applications de décembre 2010.

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce n'est en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante qui ont été prélevés selon la stratégie d'échantillonnage décrite ci-après.

Les matériaux repérés ne contiennent pas d'amiante.

Certaines installations susceptibles de contenir de l'amiante doivent faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Un échantillon de chaque occurrence a été prélevé, l'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l'exécution de l'OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manière indicative et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entraîner des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été relevée.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F C FP FA SOL NFA	Flocage Calorifugeage Faux-plafond Faiblement aggloméré Sol Fortement aggloméré
Évaluateur	L E D T	Déterminé par le laboratoire Déterminé par expert Déterminé par default À définir
Localisation sur les plans	Bleu Rouge Jaune Violet Bleu clair Rose Vert	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD Elément contenant de l'amiante Elément contenant des métaux lourds Elément contenant du PCB Elément contenant du HAP Elément contenant du HBCD Elément assaini
Polluants	PCB ML HAP HBCD	Polychlorobiphényles Métaux lourds Hydrocarbures aromatiques polycycliques Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev D.U.A. M.A.	Evaluateur Degré d'urgence d'assainir Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Cave	0001	Sol, murs et plafond		NFA	Non	Négatif	E				Aucun élément susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré.
1	Sous-sol	Cave	0002	Chauffe-eau	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	1	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Année 1989. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors des travaux.
2	Rez-de-chaussée	Entrée et dégagement	0010	Colle de carrelage beige tacheté	20 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Dégagement et WC	0011	Colle de plinthe noire	10 m	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Dégagement	0012	Crépi intérieur	10 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	WC	0013	Colle de carrelage beige tacheté	2 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain	0014	Colle de carrelage brun	3 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain	0015	Colle de faïence blanche	4 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0016	Colle de carrelage blanc	8 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0017	Colle de faïence blanche	5 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Salon	0018	Crépi de cheminée	2 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Tout l'étage	0019	Mastic de fenêtres	16 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Salon	0020	Conduit de cheminée	1 Pièce(s)	Installations	Non	a	E		III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amiante par défaut, Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors des travaux.
2	Rez-de-chaussée	Garage, local, salon et salle à manger	0021	Sol, murs et plafond		NFA	Non	Négatif	E				Aucun élément susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré.
3	1er étage	Chambres et couloir	0030	Colle de moquette beige	30 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3	1er étage	WC	0031	Revêtement de sol monocouche beige	2 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				Y Compris les murs
4	Toiture	Toiture et sous-toiture	0040	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Sous-toiture inexistante et tuiles en terre cuite
5	Extérieur	Façades	0050	Crépi extérieur	50 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
-	Tous les étages	Tous les locaux	0060	Gaines technique	Non défini	Installations	Non	a	D				Non accessible, susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.
-	Tous les étages	Tous les locaux	0061	Éléments sous baignoire et bac de douche	Non défini	Installations	Non	a	D				Non accessible, susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
-	Tous les étages	Tous les locaux	0062	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D				Non accessible, susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.
-	Tous les étages	Tous les locaux	0063	Éléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D				Non accessible, susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Chauffe-eau

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0002	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Cave	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Année 1989. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors des travaux.								

Autre

Conditionnement des matériaux contenant de l'amiante selon la filière d'élimination :

Type de matériau	Filière d'élimination	Conditionnement
Éléments en fibrociment en bon état	Décharge type B	Emballage résistant à la déchirure et transparent portant la mention « attention, contient de l'amiante »
Autres matériaux amiantés	Décharge type E	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques à la poussière (fermeture en col de cygne) portant la mention « attention, contient de l'amiante »

Remarques générales

Nous vous rappelons que les démarches mentionnées sont obligatoires. De plus, il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

Les matériaux contenant des polluants doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Afin de vous aider à gérer la présence de matériaux contenant des polluants dans vos bâtiments, HSE Conseils SA peut également vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant des polluants
- Mesure de polluants dans l'air
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux pollués
- Métrer des éléments contenant des polluants pour la préparation des appels d'offres
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoires
- Mise à jour des diagnostics

HSE Conseils SA



Francisco Marques



Dominique Massarutto

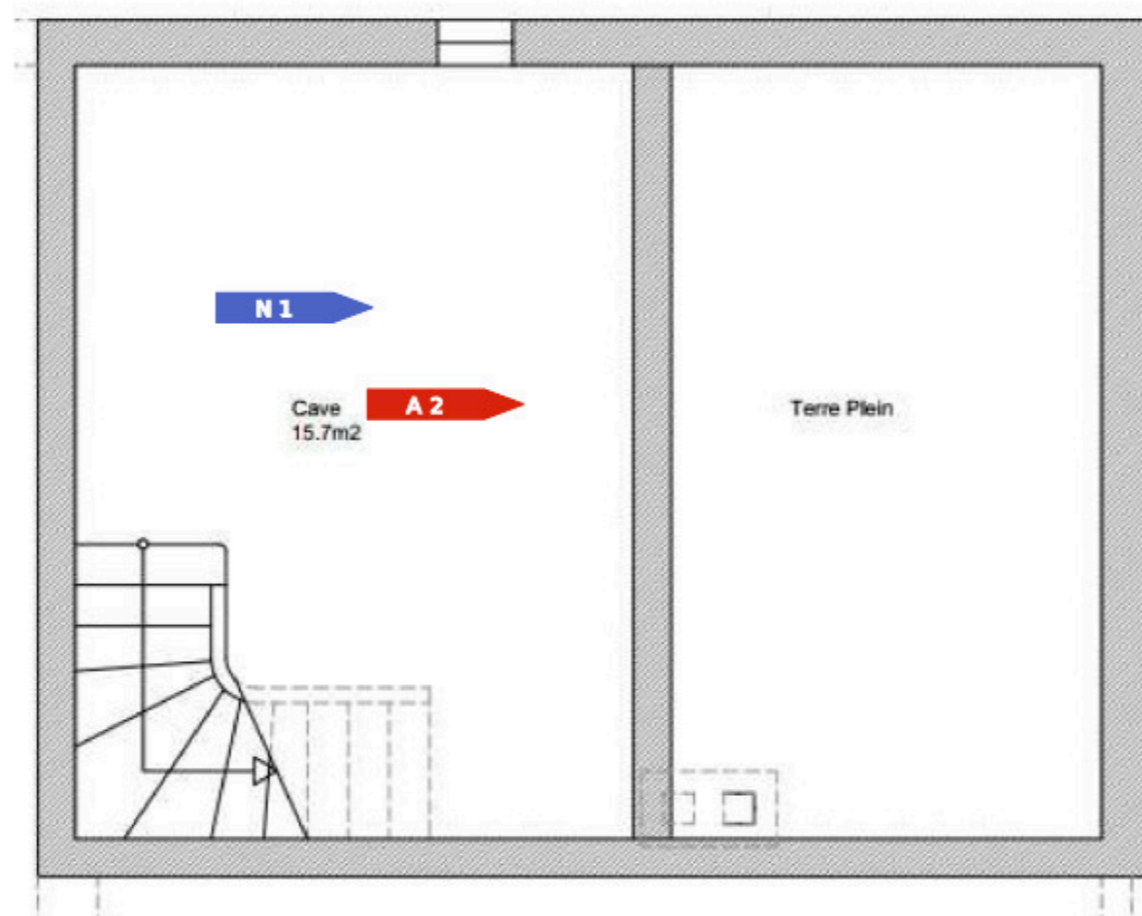
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

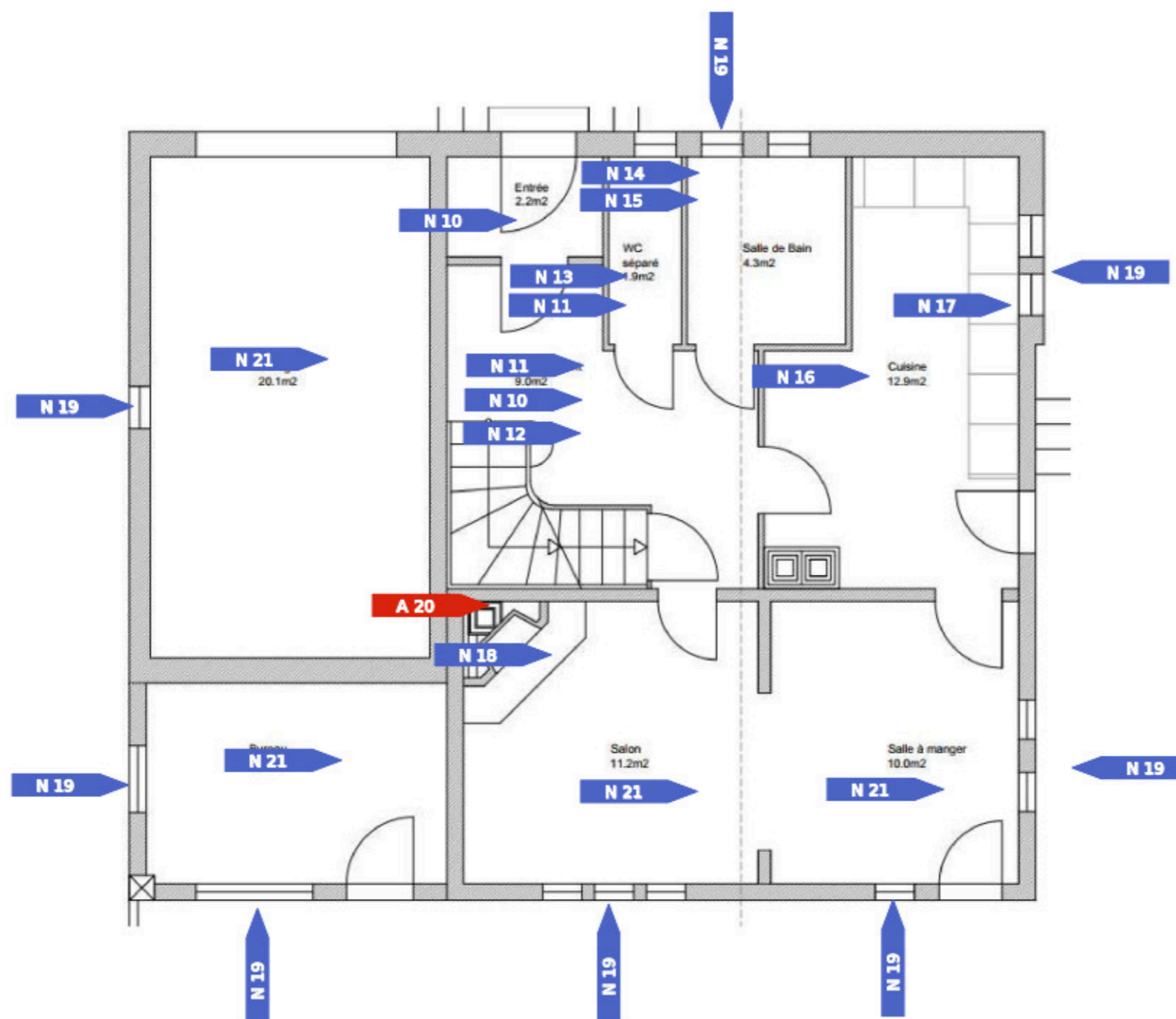
Échantillons

N1	Sol, murs et plafond	NFA
A2	Chauffe-eau	NFA

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

N19	Mastic de fenêtres / NFA
-----	--------------------------

Réserves

-

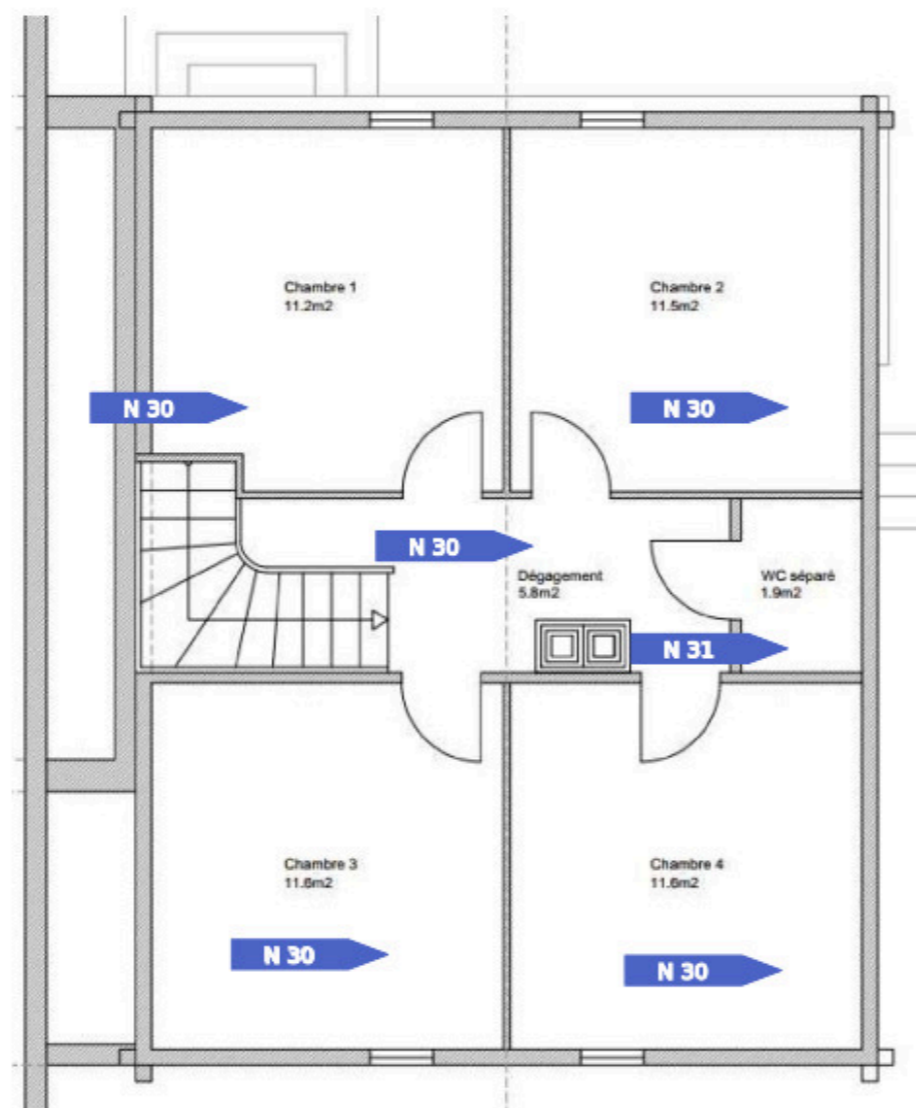
Échantillons

N10	Colle de carrelage beige tacheté	NFA
N11	Colle de plinthe noire	NFA
N12	Crépi intérieur	NFA
N13	Colle de carrelage beige tacheté	NFA
N14	Colle de carrelage brun	NFA
N15	Colle de faïence blanche	NFA
N16	Colle de carrelage blanc	NFA
N17	Colle de faïence blanche	NFA
N18	Crépi de cheminée	NFA
A20	Conduit de cheminée	Installations
N21	Sol, murs et plafond	NFA

ID plan	3
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	3
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

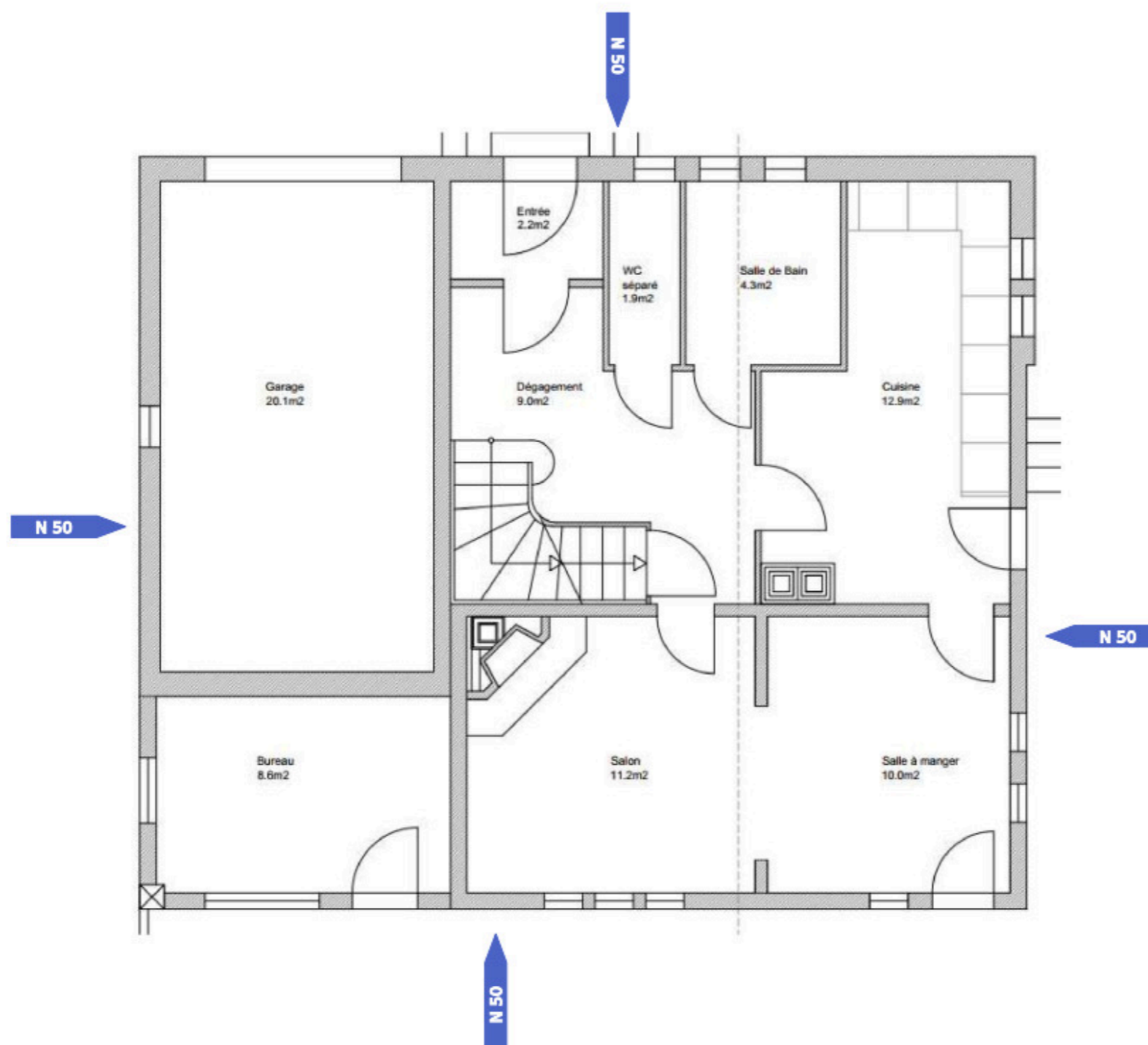
Échantillons

N30	Colle de moquette beige	NFA
N31	Revêtement de sol monocouche beige	NFA

ID plan	5
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	5
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N50	Crépi extérieur	NFA
-----	-----------------	-----

ID plan	4
Étage	Toiture

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	4
Étage	Toiture

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N40	Rien à signaler	
-----	-----------------	--

Annexe 2

Rapport d'analyse Amiante

Rapport : MAT-NPF-13
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route de l'Aéroport 9 1950 Sion	Date de réception :	13.11.2023
		Date d'analyse :	17.11.2023
		Nombre d'échantillons :	13
Dossier :	23410299_LesDiablerets_Corbaz1		

Résultats

Echantillons	Amiante
10 - Colle de carrelage beige tacheté	Non décelé
11 - Colle de plinthe noire	Non décelé
12 - Crépi intérieur	Non décelé
13 - Colle de carrelage beige tacheté	Non décelé
14 - Colle de carrelage brun	Non décelé
15 - Colle de faïence blanche	Non décelé
16 - Colle de carrelage blanc	Non décelé
17 - Colle de faïence blanc	Non décelé
18 - Crépi intérieur de cheminée	Non décelé
19 - Mastic de fenêtres	Non décelé
30 - Colle de moquette beige	Non décelé
31 - Revêtement de sol monocouche beige	Non décelé
50 - Crépi extérieur	Non décelé

Rapport : MAT-NPF-13
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route de l'Aéroport 9 1950 Sion	Date de réception :	13.11.2023
		Date d'analyse :	17.11.2023
		Nombre d'échantillons :	13
Dossier :	23410299_LesDiablerets_Corbaz1		

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées par le laboratoire pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement.

Avertissement FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence.

Gland, le 20.11.2023


Oriane Merienne
Analyste
Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 3

Grilles d'évaluations des risques

Méthode d'évaluation des risques

La méthode SUVA-FACH 2891 a été utilisée dans le cadre de cette expertise afin d'évaluer les risques d'exposition aux fibres d'amiante. Elle comprend trois étapes successives : l'évaluation des matériaux, l'évaluation de l'utilisation des locaux et la détermination du degré d'urgence des mesures à prendre.

1ère étape : Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Cette étape revient à évaluer le risque de libération de fibres d'amiante en tenant compte de l'état du matériau, de son degré d'agglomération et des influences extérieures susceptibles d'accélérer sa détérioration. Le cumul des trois facteurs permet d'obtenir une appréciation allant de 0 à 5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence indentifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

2ème étape : Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

La seconde étape intègre deux nouveaux facteurs : le type et la fréquence de l'utilisation du local ainsi que le degré d'accessibilité du matériau amianté. La matrice suivante permet d'obtenir une lettre allant de A à C par la combinaison de ces paramètres.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante			
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		1	2	3	
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	1	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	2	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	3	B	C	C

3ème étape : Détermination de l'urgence des mesures à prendre

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés et combinés dans la troisième étape, de manière à déterminer le degré d'urgence des mesures à prendre.

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Mesures à prendre

Sur la base du degré d'urgence attribué, une série de mesures devront être exécutées. Celles-ci sont répertoriées dans ce dernier tableau.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
II Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux